

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 16 MARS

Date de la convocation : 9 Mars 2018

L'ordre du jour est le suivant :

- Suivi des travaux et projets en cours
- Marché de travaux de mise en accessibilité des bâtiments ERP : choix des entreprises
- Vote des subventions 2018
- Convention SyDEV : programme annuel de rénovation d'éclairage public 2018
- Compte-rendu des différentes réunions
- Délibérations et questions diverses

Présents : BOBINEAU Joël, GORALCZYK Henri, TOUTAIN Evelyne, SABOURAUD Damien, ALLETRU Sonia, AUGUIN Denise, BONNEAU Stéphane, COLAS René-Louis, LARDY Jackie, PICARD Claude, ROYER Stéphanie.

Absentes excuses : BOBINEAU Marinette, SPENNATO Fabienne

Absent : BELOUIN Jacky

Secrétaire de séance : GORALCZYK Henri

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu de conseil. Aucune remarque de l'assemblée ; le compte-rendu est approuvé.

1 – SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

Logements seniors : La dernière réunion de chantier s'est déroulée mercredi 14 Mars. Vendredi 16 Mars a eu lieu la réception des travaux.

Les boîtes à lettres sont installées. L'inauguration est maintenue le 26 Mars à 11h. Monsieur le Maire en profite pour inviter l'ensemble des élus, ainsi que Mme TIRBOIS.

Monsieur le Maire fait le point des travaux à réaliser. Même si la remise des clés reste officielle, les travaux ne sont pas achevés, notamment au niveau de l'extérieur : les terrasses privatives pourraient être finies selon la météo. L'auvent se monte petit à petit : les charpentes sont fixées.

Monsieur le Maire regrette que les travaux de modification du compteur de la SAUR (en bout de la rue de la Pissotterie) avancent peu : ils devraient débuter début avril. Monsieur le Maire doit prendre contact avec la SAUR.

L'installation du candélabre n'est pas encore réalisée malgré de récents contacts avec le SyDEV. Monsieur le Maire regrette également que 2 garages ne soient pas reliés au réseau électrique.

Monsieur le Maire ajoute qu'il faudra prévoir l'installation de nouvelles bordures, Rue de la Vallée, en limite de voirie, pour embellir l'entrée.

Parking centre bourg: Monsieur le Maire annonce qu'il a signé le devis de l'entreprise Charrier pour la démolition de la maison existante à l'angle de la rue des Juifs et de la Vallée.

2 – MARCHÉ DE TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS ERP : CHOIX DES ENTREPRISES

Monsieur le Maire présente les entreprises retenues par le Cabinet Boisson-Burban :

-pour le lot Plomberie, Entreprise Electric Moteur de Fontenay le Comte (2 735,29 €)

-pour le lot Menuiserie, Entreprise Coudronnière de Mervent (44 949,86 €)

-pour le lot Élévateur, Entreprise AEA Élévateur (9 500 €)

-pour le lot VRD, Migné TP Aquitaine (4 975€.)

L'ensemble des élus approuve le choix des entreprises.

Monsieur le Maire précise que le Cabinet Boisson – Burban a lancé un appel d'offre pour rechercher une entreprise pour le lot Peinture qui n'avait pas trouvé preneur.

Monsieur le Maire présente une idée de travaux pour le projet du cabinet de santé – office de tourisme : il aimerait que tout soit sur un seul niveau afin de diminuer les coûts, entraînant ainsi une modification de façade. Monsieur le Maire rajoute qu'il contactera très prochainement la Société Vérifica pour évoquer le projet.

Les avis sont assez partagés au sein des élus, quant au maintien ou non, du four à pain existant.

3 – VOTE DES SUBVENTIONS 2018

Monsieur le Maire présente le bilan des subventions versées en 2017 : 2 490€ ont été distribués aux différentes associations, sans compter les subventions exceptionnelles.

En 2017, une nouvelle association est apparue (« Dansez Maintenant ») mais elle n'a pas déposé de demande de subventions pour 2018. D'autres associations n'ont pas répondu à cette demande.

L'ensemble du Conseil Municipal est d'accord pour maintenir le montant des subventions pour 2018 et verser des subventions exceptionnelles en fonction de l'ampleur de la manifestation.

Soit :

Comité des Parents d'Élèves Mervent	120,00€
Société de Chasse Mervent	120,00€
Restos du Cœur	100,00€

Nautisme Fontenay-Mervent	120,00€
Gymnastique Volontaire Féminine « La Détente »	120,00€
USAV Club de Foot	650,00€
La Cicadelle	100,00€
AFN Mervent	120,00€
Association « Saho Vidua »	120,00€
L'Espoir Merventais, Club de Pétanque	120,00€
Rando Merventaise	120,00€
Association « Les Amis de Saint Louis »	120,00€
Association des Musiciens Amateurs (AMA) Vendée Atlantique	120,00€
Association « Les Murailles de Maireventi »	120,00€
Foussais-Payré Handball Club	100,00€
Le Rallye Merventais	120,00€
	2 390,00€

Certains élus regrettent la non-présence de certaines d'entre elles, notamment lors de la réunion annuelle des associations.

Monsieur le Maire demande s'il faut accorder une subvention au Basket Club d'Antigny. Comme 2 licenciés seulement, de cette équipe habitent Mervent, l'ensemble des élus refusent d'allouer une subvention au club.

Monsieur le Maire évoque la demande de Perrure en Fête (étant donné que l'association ne demande pas de subvention) : les membres de l'association aimeraient emprunter les animaux en fer forgé du parc de la Mairie pour leur prochaine fête. Pour des raisons techniques (les œuvres étant scellées au sol), cette demande est refusée par l'ensemble du Conseil Municipal.

La Communauté de Communes demande des renseignements à toutes les associations qui demandent des subventions, et aimerait connaître l'intérêt communautaire, culturel, sportif, touristique et environnemental. Les associations doivent présenter un dossier et le bureau communautaire, après étude, décide de verser ou non une subvention en fonction des critères auxquels répond la manifestation (originalité, répercussion sur l'environnement...).

4 – CONVENTION SYDEV : PROGRAMME ANNUEL DE RÉNOVATION D'ÉCLAIRAGE PUBLIC 2018

Monsieur le Maire indique qu'une enveloppe est mise à disposition pour la participation du SyDEV en cas de travaux supplémentaires (hors forfait annuel) de 1 000€.

A l'unanimité, les élus acceptent de maintenir cette subvention.

Monsieur le Maire rajoute qu'il n'a toujours pas reçu le devis pour l'éclairage public de la Route de la Gageonnière. Monsieur le Maire précise qu'il n'y aura que 2 poteaux qui seront complétés par des candélabres.

5 – COMPTE-RENDU DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS

Sycodem : Le syndicat a noté une baisse des collectes depuis la redevance incitative. A titre de comparaison, entre 2011 et 2017, le Sycodem a noté une baisse de 19,55% des collectes, et entre 2017 et 2018, une baisse de 10,85%. D'après le Sycodem, beaucoup de particuliers demandent de réduire le volume de leur bac car ils produiraient moins de déchets. Le Sycodem a le projet, au lieu de changer les bacs, d'installer un faux fond dans les bacs, tout en réajustant les forfaits.

Monsieur le Maire souligne et regrette les nombreux dépôts sauvages dispersés dans la commune et la forêt.

Téléphonie mobile : A la demande de M. COURTOT, Monsieur le Maire a dû réétudier sa demande : échanger une partie des BND contre une partie de chemin et la surface pour l'emplacement de l'antenne. M. COURTOT voulait, lors d'une réunion, revoir l'ensemble des BND pour savoir ce que la commune pouvait prétendre récupérer.

Monsieur le Maire fait lecture du courrier envoyé à la Directrice de l'ONF.

Projet Krystensen : Monsieur le Maire admet que le projet a été laissé un peu de côté mais n'en est pas pour autant abandonné.

Monsieur le Maire rajoute que le Cross-Canin des 15 et 16 Septembre a l'autorisation de passer sur la propriété.

Office de tourisme : Monsieur le Maire rapporte que l'office de tourisme de Fontenay le Comte mettra un de leur agent à disposition dans le nouvel office de tourisme de Mervent, aux horaires habituels en Juillet et Août. Cependant, l'office de tourisme de Fontenay le Comte (qui est de compétence communautaire) ne veut plus que ce soit un personnel communal qui tienne l'office de tourisme de Mervent, car, selon lui, cette personne n'aurait pas les compétences requises. La majorité du conseil municipal est contre cet avis.

Vendée tourisme : Vendée Tourisme a un projet de création d'une étude qui mettrait en valeur le massif forestier (avec des demandes de baignade au lac, par exemple ou l'organisation de manifestations sportives).

6 – DÉLIBÉRATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Contrat Prestation « Mille Feux »

Comme en 2017, le devis s'élève à 10 000 € TTC.

L'ensemble des élus accepte le renouvellement de la manifestation du 13 Juillet.

Eco-festival :

Le lycée Bel-Air de Fontenay le Comte organise un festival dont le thème est la forêt et l'environnement. Monsieur le Maire précise qu'il n'y a pas d'engagement financier de la part de la commune, mais une aide technique : prêt de matériel, mise en sécurité du site...

Fenêtres de la Mairie :

M. GORALCZYK présente le devis de l'entreprise Coudronnière pour le changement de 6 fenêtres (4 dans la salle du conseil et 2 au secrétariat) : 4 780 € TTC et 1 705€ HT pour les volants roulants manuels.

Tous les membres du conseil municipal valident le devis.

Devis :

Monsieur le Maire présente un devis pour renforcer la cabane de la Pétanque (plusieurs fois forcée). La cabane serait recouverte d'un bardage métallique. Montant du devis (fournitures + accessoires) : 1 911,37€ HT (soit 2 294,36 € TTC). Les membres de l'association « Espoir Merventais » installeront le bardage (vu avec M. SAILLY).

L'ensemble des élus est d'accord pour acheter le matériel pour la cabane.

Bilan Gendarmerie de Maillezais / St Hilaire des Loges :

La commune de Mervent se situe dans la moyenne des communes au niveau des délits.

Monsieur le Maire relate la soirée de manifestation pour le projet de prison à Fontenay le Comte.

Monsieur le Maire fait un historique de la Scierie de Mervent qui fait l'objet d'une procédure d'observation

Devis voirie :

M. SABOURAUD présente le devis pour la voirie : 51 240 € TTC.

Retour de la semaine à 4 jours :

M. GORALCZYK annonce que, le 15 février, le Conseil Départemental de l'Education a validé la demande de dérogation pour un retour à la semaine de 4 jours d'école en reprenant les horaires habituels (mettant fin aux TAP). Cette décision entraîne la suppression d'heures du personnel qui travaille le mercredi.

M. GORALCZYK étudie l'aménagement des nouveaux emplois du temps.

Une lettre a été distribuée aux parents avec des informations sur la nouvelle organisation de la semaine scolaire dès le 1^{er} septembre 2018 et les fonctionnements de la garderie, du transport scolaire et du centre de loisirs de Foussais-Payré.

La séance est levée à 22h50.

Prochaine réunion de conseil : Vendredi 13 Avril 2018.

MEMBRES PRÉSENTS :

BOBINEAU Joël :

GORALCZYK Henri :

TOUTAIN Evelyne :

SABOURAUD Damien :

ALLETRU Sonia :

AUGUIN Denise :

BONNEAU Stéphane :

COLAS René-Louis :

LARDY Jackie :

PICARD Claude :

ROYER Stéphanie :